CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E52304** **VALABLE JUSQU'AU** **07/02/2027**

ÉDITÉ LE 17/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/04/2000

Raison sociale : ROULIN BRUNO

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 17/12/2024

Capital : 0

149 ROUTE DES CONDAMINES
06510 GATTIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM ST LAURENT DU VAR 430461822RM06

Siret : 430 461 822 00024

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 1438912C

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145812740

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145812740

Situation fiscale et sociale : A jour au 17/12/2025

Téléphone : 06 63 22 94 88 **Fax :** 04 93 08 86 60

Portable : 06 63 22 94 88

Responsabilité légale :
ROULIN BRUNO CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet : http://coplafon.fr

E-mail : coplafon.rb@gmail.com

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 613 254 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	5	09/12/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/12/2025 08:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.